

Rapport annuel 2022

Les Amputés de guerre du Canada
Une association qui veille au mieux-être des personnes amputées



Les Amputés de guerre

Aperçu du document

Bilan de l'année 2022	2	Informations financières	21
Vos dons à l'œuvre	3	Merci!	23
Nouvelles initiatives en 2022	6	Direction	24
Défendre les intérêts des personnes amputées	11	Reconnaissance des donateurs et donatrices	26
Une voix pour les vétérans	16		

Grâce à l'appui du public au Service des plaques porte-clés, nous pouvons offrir aux personnes amputées des membres artificiels, de précieux conseils et du soutien par les pairs en plus de défendre leurs droits et leurs intérêts. Quant à notre mission historique en faveur des vétérans, elle se poursuit encore aujourd'hui.



L'Association des Amputés de guerre :

- n'a pas recours à des services spécialisés en collecte de fonds;
- ne reçoit aucune subvention gouvernementale;
- ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte;
- ne vend ni n'échange vos nom et adresse;
- ne consacre pas plus de dix pour cent des fonds recueillis à l'administration;
- n'investit pas de fonds dans des placements à long terme.

En page couverture (de gauche à droite) : Le Vainqueur Charlie; Amilie et Adèle, des doyennes du Programme LES VAINQUEURS; le Vainqueur Malcolm; Jean-Marie Paul, secrétaire de la succursale de Montréal, en compagnie de la Vainqueur Addisyn et du major Blaise, amputé lors de son service en Afghanistan.



Le Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS) est destiné aux jeunes Canadiens et Canadiennes de moins de 18 ans qui sont nés avec un membre en moins ou qui en ont perdu un en raison d'un accident ou d'une maladie. Nous apportons du soutien en offrant une aide financière pour l'achat de membres artificiels et d'aides techniques, en fournissant des ressources informatives sur la vie avec une amputation et en donnant l'occasion aux jeunes et à leur famille de rencontrer d'autres personnes qui sont « passées par là ». (Photo : Jeanne)

Bilan de l'année 2022

Bonjour,

Le bilan de 2022 démontre sans aucun doute que l'Association des Amputés de guerre a encore une fois connu une année remarquable.

Celle-ci a débuté avec son lot d'incertitudes liées à la pandémie et à ses diverses répercussions. Nous avons donc jugé nécessaire de prolonger la suspension de nos événements en personne.

En raison de cette situation sans précédent, il est vite devenu évident que nous nous devions de réaffecter les fonds recueillis vers les milieux où les besoins étaient les plus grands afin de mieux servir les personnes amputées, et ce, tout en respectant nos engagements envers nos donateurs et donatrices qui ont placé leur confiance en l'association et s'attendent à ce qu'elle utilise leurs dons de manière efficace.

Ainsi, en plus de maintenir nos programmes de soutien destinés aux personnes amputées, ce qui inclut les vétérans, les adultes et les enfants, l'association a décidé en 2022 de financer un certain nombre de nouvelles initiatives temporaires. L'attribution de ces fonds a été déterminée par une analyse approfondie visant à identifier les secteurs qui bénéficieraient le plus de notre aide. Plusieurs éléments clés ont été pris en compte, comme les lacunes dans la couverture provinciale des membres artificiels ainsi que nos vastes connaissances des divers aspects de la vie avec une amputation.

Nous avons donc mis en place des mesures pour apporter un soutien additionnel aux personnes nouvellement amputées ainsi qu'à celles qui ont plusieurs amputations ou qui vivent dans des provinces où la couverture pour les membres artificiels est très limitée. Vous trouverez tous les détails de ces mesures, et bien plus encore, en poursuivant votre lecture.

De plus, en 2022, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons appuyé plusieurs projets de recherche novateurs dans le domaine de la prothétique et de l'amputation, en particulier une emballante collaboration avec

l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans visant à améliorer la qualité de vie des vétérans gravement handicapés.

Par ailleurs, nous avons continué de défendre les droits et intérêts des personnes amputées en mettant en lumière les lacunes dans le financement pour les prothèses de la part du gouvernement et des assureurs privés, ainsi que leur manque de compréhension en ce qui concerne l'amputation. Nous avons notamment poursuivi notre tradition plus que centenaire de soutenir les anciens combattants amputés et les vétérans gravement handicapés en continuant à faire pression pour qu'ils obtiennent les pensions et les prestations de soins de santé qui leur reviennent. Nous poursuivons toujours notre croisade pour une réforme législative afin de rectifier les inégalités et les lacunes présentes dans les mesures législatives d'Anciens Combattants Canada et d'ainsi veiller au bien-être des vétérans amputés et, de surcroît, l'ensemble des vétérans.

Nos adhérents et adhérentes sont au cœur de tout ce que nous faisons et votre générosité améliore grandement leur qualité de vie. Nous sommes ravis de vous présenter dans ces pages quelques-uns de leurs témoignages ainsi que ceux de leur famille.

Visitez le amputesdeguerre.ca pour découvrir comment vos dons aident les personnes amputées et suivez-nous sur Facebook, Twitter, YouTube et Instagram. Vos commentaires sont les bienvenus et, comme toujours, nous prenons très au sérieux notre responsabilité envers nos donateurs et donatrices.

Recevez mes sincères salutations.



Brian Forbes, président
Comité de direction de l'Association des Amputés de guerre

Vos dons à l'œuvre

Grâce à l'appui de nos donateurs et donatrices, nous pouvons financer nos divers programmes destinés aux personnes amputées en plus de leur offrir une aide financière pour l'achat de membres artificiels. Nous ne recevons aucune subvention gouvernementale.

« Mon plus grand rêve a toujours été de devenir médecin, mais en raison de mon amputation, je me suis demandé si c'était vraiment possible. Il y a quelques années, par l'intermédiaire du Programme LES VAINQUEURS, j'ai rencontré Vanessa, une médecin qui a une amputation semblable à la mienne et qui a elle aussi grandi au sein du programme. Après ma rencontre avec elle, je me suis sentie optimiste et encouragée. Son exemple et sa réussite m'ont donné la confiance nécessaire pour poursuivre mon rêve et j'étudie présentement en médecine à l'université.

« J'aimerais que ceux et celles qui font un don à l'association sachent à quel point leur appui contribue au mieux-être des personnes amputées, non seulement aujourd'hui, mais durant toute leur vie. Faire partie de la grande famille des Vainqueurs a été un véritable cadeau, qui m'a permis de rencontrer des modèles positifs et de recevoir des encouragements à croire en moi.

– Daphnée, une doyenne du Programme LES VAINQUEURS

Daphnée et Vanessa



Cooper



Lorsque je pense à quel point notre vie aurait été différente sans l'aide de l'association, j'en ai les larmes aux yeux. Le Programme LES VAINQUEURS a permis à Cooper de constater qu'il était le même petit garçon qu'il était avant de perdre une partie de sa jambe dans un accident de tondeuse à gazon. Il est toujours aussi enjoué et drôle. Lorsque les autres regardent sa jambe artificielle, cela ne le dérange pas, car il sait qu'il n'est pas le seul à être amputé. Grâce à la générosité du public, Cooper reçoit les jambes artificielles dont il a besoin au fur et à mesure qu'il grandit. Il ne se passe pas un seul jour sans que nous ressentions de la gratitude envers les donateurs et donatrices pour leur gentillesse et leur soutien.

– Kristy, maman de Cooper

Notre fille Éléonore est forte et résiliente. Elle accepte sa différence même dans les moments les plus difficiles. Nous souhaitons remercier les donatrices et les donateurs, car ils rendent la vie de notre fille plus facile en contribuant au financement de ses jambes artificielles au fur et à mesure qu'elle grandit. Elle peut ainsi pratiquer les mêmes activités que les autres jeunes. De plus, elle voit toujours le côté positif de chaque situation et n'abandonne jamais. Nous avons pleinement confiance en son avenir.

– Sophie et Sébastien, parents d'Éléonore

Éléonore





Le message JOUEZ PRUDEMMENT de l'Association des Amputés de guerre est basé sur une approche unique « d'enfant à enfant ». Il vise à rendre les jeunes plus conscients des dangers qui peuvent être présents dans les endroits où ils jouent. Les adhérents et adhérentes du Programme LES VAINQUEURS animent des présentations dans les écoles et devant divers groupes communautaires, tiennent des kiosques lors d'événements et participent à des productions vidéo et des messages d'intérêt public dans le but de rappeler aux enfants de repérer les dangers avant de commencer à s'amuser.
(Photo : Kennedy, qui a perdu sa jambe en raison d'un accident.)

Nouvelles initiatives en 2022

Grâce à la générosité continue du public et à une réduction de nos dépenses en raison de l'annulation d'événements en personne, l'Association des Amputés de guerre a été en mesure de lancer plusieurs initiatives temporaires en 2022 afin de soutenir les personnes amputées en ciblant les besoins les plus importants.

Nouvelle subvention pour les personnes ayant plusieurs amputations

Au mois de juin, nous avons établi la Subvention pour les personnes ayant plusieurs amputations, une subvention unique de **3500 \$** offerte à nos adhérents et adhérentes adultes ayant des amputations multiples, ce qui inclut les doyens et doyennes du Programme LES VAINQUEURS âgés de plus de 25 ans.

Toutes les personnes amputées doivent surmonter des défis au quotidien, mais c'est particulièrement le cas pour celles qui ont des amputations aux deux membres supérieurs et celles qui ont trois amputations ou plus. Afin de mieux reconnaître ces défis supplémentaires ainsi que les dépenses additionnelles encourues en raison des besoins particuliers des personnes ayant plusieurs amputations, nous avons créé cette subvention qui vise à alléger leur fardeau financier.

« Merci à l'Association des Amputés de guerre de m'avoir procuré de l'aide financière pour l'achat d'aides à la vie quotidienne; je vous suis très reconnaissante! Étant amputée depuis peu, j'apprends encore à m'ajuster à la vie de tous les jours, et il est rassurant de savoir qu'il existe d'excellentes organisations telles que la vôtre pour aider les personnes amputées à répondre à leurs besoins. »

– Valda, amputée des quatre membres

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un total de **192 500 \$** a été octroyé aux personnes ayant plusieurs amputations qui ont fait une demande de subvention. Les bénéficiaires nous ont informés que la subvention servirait à couvrir les dépenses liées aux aides à la vie quotidienne, aux adaptations pour leur véhicule ou leur domicile, aux frais de transport, aux rendez-vous de physiothérapie et de massothérapie, aux frais de nettoyage et de préparation des repas à domicile, et bien plus encore.

Soutien aux personnes nouvellement amputées

La perte d'un membre à l'âge adulte est une expérience difficile et traumatisante, une réalité qui a été exacerbée en temps de pandémie. Plusieurs personnes amputées ont été confrontées à de longs temps d'attente pour accéder aux soins de santé ainsi qu'à des coûts plus élevés, et ce, tout en devant composer avec l'isolement social.

Après avoir subi une amputation, les personnes amputées sont vulnérables alors qu'elles tentent de reprendre des forces et de reconstruire leur vie. Pour plusieurs, cela entraîne également des inquiétudes quant à leur stabilité financière durant leur période de guérison et de réadaptation. C'est pourquoi en 2022, l'Association des Amputés de guerre a offert une subvention unique de **1250 \$** aux nouveaux adhérents et nouvelles adhérentes de notre Programme pour adultes amputés afin de leur procurer une certaine tranquillité d'esprit et de les aider à couvrir le coût des aides à la mobilité, des soins prothétiques et des adaptations du domicile.

Ce montant est venu s'ajouter au financement habituel que nous offrons à chaque personne amputée pour l'obtention d'un membre artificiel. Cette subvention nous a permis d'aider **589 adultes amputé(e)s**, et représente un total de **736 250 \$** attribué au cours de l'année.

Je souhaite remercier l'Association des Amputés de guerre du fond du cœur pour sa généreuse subvention. Ce montant m'a aidé à vivre une vie plus normale en compagnie de ma famille et de mes petits-enfants.

– Al, un adulte amputé

Le saviez-vous?

En 2022, l'Association des Amputés de guerre a retourné plus de **6403** trousseaux de clés à leurs propriétaires par messageries, et ce, gratuitement! Vous pouvez commander vos propres plaques porte-clés en ligne au amputesdeguerre.ca.

Remédier au manque de financement pour les personnes amputées en Ontario et en Colombie-Britannique

Pour les personnes qui subissent une amputation à l'âge adulte, que ce soit en raison d'un accident ou d'une maladie, il est souvent choquant d'apprendre que leurs membres artificiels de même que les réparations et ajustements requis ne sont pas couverts adéquatement par leur gouvernement provincial.

Une grande part des personnes amputées au Canada vivent en Ontario et en Colombie-Britannique, et malheureusement, y obtenir du financement est bien souvent un combat difficile. Ces provinces présentent le plus grand

Jennifer



nombre de patients dont le solde pour soins prothétiques est impayé au pays. Cela est dû au financement public inadéquat et au coût de la vie élevé dans ces provinces comparativement au reste du pays, ce qui fait en sorte qu'un plus grand nombre de personnes amputées y éprouvent des difficultés financières.

En Colombie-Britannique, les personnes amputées doivent payer une franchise pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ pour recevoir des soins prothétiques. De plus, le financement offert par le gouvernement provincial se limite aux membres artificiels « à fonctionnalité de base », une clause très contraignante. En Ontario, le gouvernement affirme qu'il finance jusqu'à 75 pour cent d'un montant maximal approuvé, alors qu'en réalité, il n'en couvre qu'entre 25 et 30 pour cent.

L'association comble les lacunes aussi souvent que possible, mais en tant qu'organisme de bienfaisance qui dépend des dons du public, nous nous trouvons limités dans ce que nous pouvons accomplir. Au mois de mars, afin de mieux répondre aux besoins des personnes amputées ontariennes et britanno-colombiennes, l'Association des Amputés de guerre a temporairement **doublé les contributions** faites à tous les adhérents et adhérentes vivant dans ces provinces, fournissant ainsi **2000 \$** plutôt que **1000 \$** pour l'achat de membres artificiels de tous les jours.

Notre Programme Équité pour les personnes amputées poursuit ses efforts de sensibilisation dans ces provinces afin de veiller à ce que les gouvernements prennent conscience des réalités des soins prothétiques et offrent un financement approprié lorsque la responsabilité leur revient.

Votre histoire

« Vos plaques porte-clés fonctionnent vraiment! En février, mon mari a perdu ses clés dans la neige fraîche alors qu'il filait sur une piste de ski de fond. Elles viennent de nous être retournées. »

– Ellen

Octroi de 4,2 millions \$ en bourses pour la recherche dans le domaine de la prothétique

En mai, l'Association des Amputés de guerre a commencé à accorder des subventions de recherche dans le domaine de la prothétique afin d'aider les prothésistes, les professionnels et professionnelles de la santé et les chercheurs et chercheuses à entreprendre des projets de recherche innovants et pertinents sur le sujet de l'amputation. Ces projets de recherche présentent une excellente occasion de contribuer à l'évolution des soins prothétiques et autres soins de santé pour les personnes amputées, ce qui s'inscrit directement dans notre mission d'améliorer la qualité de vie des personnes amputées.

Nous avons approuvé le financement de **39 projets de recherche** pour un total de plus de **4,2 millions \$** octroyé. Les projets sélectionnés visent des secteurs clés dans lesquels la recherche et l'obtention de données étaient nécessaires pour améliorer les soins et le soutien pour les personnes amputées, dont l'accès à des bras myoélectriques abordables et faciles à produire, l'utilisation de la réalité virtuelle pour traiter la douleur du membre fantôme, et l'amélioration de la santé mentale chez les personnes qui ont perdu un membre, parmi plusieurs autres projets.

Notre soutien dans ces domaines de pointe entraîne des répercussions positives dans les milieux académiques et médicaux au Canada, et nous avons très hâte de connaître les résultats de ces importants projets de recherche.

« Quelle excellente nouvelle! Merci énormément à l'Association des Amputés de guerre de nous avoir accordé cette subvention pour notre projet. Nous sommes très reconnaissants de votre soutien, et notre équipe a très hâte d'aller de l'avant avec ce projet pour nos clients. »

– Elaine O., Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital

Votre histoire

« Nous avons cherché nos clés partout, sans succès. Un jour, près de deux semaines après que nous les ayons perdues, on a sonné à la porte, et une enveloppe se trouvait dans notre boîte aux lettres. Nous l'avons ouverte et y avons trouvé les clés que nous croyions disparues à jamais. »

– Ardy et Chuck

Nouvelle subvention pour les centres prothétiques

Comme ce fut le cas pour plusieurs services médicaux, les centres prothétiques ont été durement touchés par la pandémie. Les prothésistes ont dû acheter davantage d'équipement de protection individuelle et autres fournitures sanitaires, réduire le nombre de patients et patientes dans leurs bureaux afin de respecter les restrictions prescrites par les provinces, et prioriser les appareillages et réparations urgentes en raison des longs temps d'attente.

L'Association des Amputés de guerre a donc créé la Subvention de soutien relative à la COVID-19 à l'intention des centres prothétiques d'un montant unique de **5000 \$** par prothésiste œuvrant dans un centre privé afin de compenser les coûts additionnels engendrés par la pandémie et pour veiller à ce que les personnes amputées aient rapidement accès aux soins dont elles ont besoin. Certains centres prothétiques ont un seul ou une seule prothésiste, alors que d'autres en engagent plusieurs. En offrant la subvention à chaque prothésiste plutôt qu'à chaque centre prothétique, nous avons pu ajuster notre soutien afin de prendre en compte les grands centres prothétiques qui servent un plus grand volume de patients.

Nous avons commencé à accepter les demandes au mois de mars, et à la date limite, en juin, nous avons reçu **27 demandes** de la part de centres prothétiques à travers le pays, pour un total de **315 000 \$** en subventions octroyées. En soutenant les centres prothétiques, nous soutenons également les personnes amputées en réduisant les coûts et les délais qui pourraient les affecter.

J'ai reçu la généreuse Subvention de soutien relative à la COVID-19 à l'intention des centres prothétiques de la part de l'Association des Amputés de guerre, et je suis très touché et reconnaissant de leur soutien. Les deux dernières années ont été difficiles; nous commençons à peine à retrouver un sentiment de retour à la normale alors que nous nous adaptons aux nouvelles mesures locales. Notre centre était soudainement passé d'une équipe de six personnes à seulement moi à temps partiel et un gestionnaire de bureau. Avec le temps, nous avons pu réengager tout notre personnel, mais nous faisons toujours face à plusieurs défis. Cette subvention sera investie directement dans les soins aux patients et patientes. Merci à toutes les personnes qui ont rendu cela possible.

– Un centre prothétique de la Colombie-Britannique

L'Association des Amputés de guerre est là pour les adultes amputés. Nous leur procurons un soutien financier pour l'achat de membres artificiels, leur offrons des ressources informatives sur la vie avec une amputation et défendons les intérêts de ceux et celles qui se voient refuser une aide financière par le régime d'assurance maladie de leur province ou un assureur privé.
(Photo : Daniel)



Défendre les intérêts des personnes amputées

L'Association des Amputés de guerre défend les droits et intérêts de toutes les personnes amputées à travers le pays, et se fait la voix de celles qui sont victimes de discrimination ou qui font face à des lourdeurs bureaucratiques dans leurs tentatives d'obtenir ce qui leur revient de droit, comme l'accès aux soins de santé ou aux prestations gouvernementales.

Victoire exemplaire dans un cas de refus d'assurance

Cette année, nous avons assisté 11 adhérents et adhérentes amputés qui avaient reçu un refus non justifié de réclamation d'assurance pour leurs membres artificiels. Bien que nous défendions les droits et intérêts de toutes les personnes amputées à travers le pays, notre Programme Équité pour les personnes amputées se concentre particulièrement sur les dossiers qui pourront créer un précédent et ainsi avoir des retombées positives pour de nombreuses personnes amputées.

L'un des dossiers que nous avons défendus en 2022 concerne une personne amputée au-dessus du genou qui avait appris que son assureur ne couvrirait que 8932 \$ d'une facture de 108 932 \$ pour une jambe artificielle munie d'un système de genou et de cheville à microprocesseur, bien que son régime d'assurance était censé offrir une couverture complète. L'assureur a annoncé qu'il ne rembourserait pas le montant total en raison de sa politique d'« exclusion des membres myoélectriques ».

L'Association des Amputés de guerre s'est impliquée au nom de cette adhérente en faisant parvenir une soumission à l'assureur en juin pour faire appel de la décision. Nous avons mis en lumière la nécessité médicale ainsi que les nombreux bénéfices que cette jambe artificielle offrira à cette adhérente sur le plan de sa santé physique et mentale. Nous avons également signalé que l'assureur avait classifié à tort le microprocesseur comme un

Camille



composant myoélectrique. Il s'agit en fait d'une erreur très courante chez de nombreux assureurs provinciaux et privés; les microprocesseurs font partie des composants d'une jambe artificielle conventionnelle et sont entièrement différents des membres myoélectriques, technologie qui n'est d'ailleurs utilisée que dans les bras artificiels.

Après avoir échangé avec la compagnie d'assurance, celle-ci a **accepté de financer dans son entièreté la facture de 108 932 \$ pour la jambe artificielle**, tel qu'énoncé dans la police d'assurance. Nous avons reçu un message de remerciement de la part du centre prothétique de notre adhérente, de même que de la part de l'adhérente elle-même, qui disait : « Je suis stupéfaite et bouche bée. J'avais perdu tout espoir après avoir reçu la dernière lettre de mon assureur; je vous remercie d'avoir défendu ma cause. Je n'ai pas les mots pour décrire mon appréciation; cette jambe artificielle va changer ma vie. Sachez que vous faites une très grande différence dans la vie des gens. »

Nos efforts pour améliorer la couverture des soins prothétiques en Alberta

Au cours des cinq dernières années, l'Association des Amputés de guerre s'est impliquée pour revendiquer des changements à la couverture des soins prothétiques prévue dans l'Alberta Aids to Daily Living (AADL), qui est administré par le système de soins de santé de la province. En 2018, nous avons été invités à siéger à un comité consultatif en compagnie de l'AADL, mais à la suite de ces rencontres, celui-ci a refusé de poursuivre le dialogue.

En décembre 2022, l'AADL nous a recontactés afin de discuter des changements proposés à la liste approuvée de produits relatifs aux membres artificiels et composants, soit la liste des éléments couverts par le gouvernement. Nous avons accueilli avec optimisme cette occasion de défendre les intérêts des personnes amputées. Nous avons été heureux de prendre connaissance des changements positifs proposés, comme une couverture élargie pour inclure certains éléments jusqu'à maintenant sous-financés ainsi que l'utilisation d'une terminologie plus générique afin de

réduire les restrictions dans la couverture et ainsi permettre l'accès aux soins cliniques appropriés.

Nous croyons cependant que le gouvernement de l'Alberta a encore du chemin à faire quant aux autres aspects qui affectent les personnes amputées albertaines, dont le financement inadéquat de genoux à microprocesseur, qui aident à réduire les risques de chute chez les personnes amputées au-dessus du genou. De plus, nous avons écrit à l'AADL pour l'encourager à revoir sa politique GN-16 qui stipule que les Albertains et Albertaines dont les assurances privées couvrent 100 pour cent de leurs membres artificiels ne sont pas admissibles à la même couverture gouvernementale, et qu'ils ne peuvent envisager la *possibilité* que l'AADL paie la différence que lorsque l'assurance privée a été utilisée entièrement.

Malheureusement, cette politique a raté sa cible, car nous croyons fermement que l'aide gouvernementale devrait être la première source de financement, et que les assureurs privés devraient plutôt servir à compenser les coûts additionnels.

C'est une situation dans laquelle s'est trouvée une adhérente âgée de 52 ans ayant une amputation partielle de la main. Son centre prothétique nous a contactés en février 2022 pour nous informer que l'assurance privée de cette patiente, qui aurait dû couvrir 100 pour cent de son membre artificiel d'une valeur de 5926 \$, n'en rembourserait que 2500 \$. En raison de la politique GN-16, l'AADL refusait de payer la différence, puisque la police d'assurance indiquait que le montant total serait remboursé.

L'Association des Amputés de guerre a défendu la cause de cette adhérente auprès de sa compagnie d'assurance, et **grâce à notre implication, cette dernière a accepté de couvrir le montant total**. Il s'agit bien sûr d'un excellent dénouement pour notre adhérente, mais la situation a tout de même mis de l'avant les lacunes dans la politique de couverture des membres artificiels de l'Alberta. Dans plusieurs cas similaires, les politiques d'assurances privées et publiques entrent en conflit, et contiennent plusieurs points de détail qui mènent à des complications et à des refus de financement pour les personnes amputées.

Nous continuerons de communiquer avec l'AADL afin de répondre à ces enjeux et de nous assurer que le système de santé provincial priorise les besoins des personnes amputées.

Le saviez-vous?

Chaque année, l'Association des Amputés de guerre offre des bourses d'études aux jeunes amputé(e)s de 24 ans et moins afin de reconnaître l'important rôle que les études jouent pour permettre aux jeunes amputés d'atteindre l'autonomie. En 2022, nous avons accordé 88 bourses d'études qui représentent un montant de 446 000 \$ octroyé aux Vainqueurs poursuivant des études postsecondaires.

Comblent les lacunes dans les cas infructueux

Bien que notre travail de sensibilisation mène souvent à des résultats positifs, non seulement pour les personnes que nous aidons directement, mais pour toutes les personnes amputées au pays, il arrive que les gouvernements et assureurs privés refusent de reconnaître que leur modèle de financement est désuet. Malgré nos efforts, certains dossiers se retrouvent dans une impasse qui laisse la personne amputée avec un solde élevé à payer pour recevoir les soins prothétiques qui lui ont été prescrits.

Dans certains cas où nous n'arrivons pas à atteindre une conclusion positive, nous prenons le relais afin de combler les lacunes et nous assurer que nos adhérents et adhérentes reçoivent les soins qui leur sont médicalement nécessaires, et ce, en plus du financement habituel que nous offrons à toutes les personnes amputées.

En 2022, nous avons pris en charge quatre dossiers relatifs à des difficultés rencontrées par nos adhérents et adhérentes auprès de compagnies d'assurance, qui avaient grandement besoin de notre assistance et qui

répondaient aux critères suivants : ces personnes étaient en attente depuis plus de deux ans, l'urgence de leur besoin d'obtenir un nouveau membre artificiel s'était accrue, elles s'étaient vu refuser un remboursement de la part de leur assureur à deux reprises ou plus, et elles n'avaient pas les moyens de payer de leur poche le solde restant. **Il importe de noter que de tels cas sont rares, et qu'ils constituent l'exception et non la règle.**

Nous sommes intervenus pour couvrir les soldes résiduels pour les membres artificiels de ces quatre personnes, ce qui leur a permis de continuer à progresser vers l'autonomie et de mettre fin à une période difficile de leur vie. Ces cas ont également permis de démontrer l'importance pour le gouvernement et les assureurs privés de payer les montants promis aux personnes amputées afin qu'elles puissent recevoir les soins médicalement nécessaires qui leur ont été prescrits.

Offrir du soutien à nos adhérents et adhérentes en situation de précarité

La hausse du coût de la vie touche tout le monde, mais les personnes amputées en sont doublement affectées en raison du coût élevé des membres artificiels et du manque de financement de la part des gouvernements et des assureurs privés. Dans le cadre de notre Programme Équité pour les personnes amputées, nous portons une attention particulière aux adhérents et adhérentes qui vivent des difficultés financières extrêmes et nous offrons notre assistance dans les cas les plus critiques qui répondent à certains critères. Cette année, nous avons aidé **140 adultes amputés** au-delà du soutien que nous offrons normalement pour l'achat de membres artificiels et d'aides à la vie quotidienne.

Parmi ces personnes se trouve un résident de la Colombie-Britannique âgé de 51 ans qui a une amputation au-dessous du genou. Il avait soumis une réclamation auprès du système de santé de sa province pour l'obtention d'une nouvelle jambe à l'épreuve de l'eau qui lui permettrait de se doucher en toute sécurité. Le gouvernement a jugé à tort qu'il s'agissait d'un membre pour « activité récréative » et qu'il ne serait donc pas financé. Son assureur privé a également rejeté la demande. Cet adhérent nous a

contactés, et **nous avons pu lui fournir 7929 \$ pour l'obtention de sa jambe pour l'eau**. Il a affirmé après coup qu'il était très heureux d'être capable de retrouver son autonomie. Sa conjointe, qui, en tant qu'aidante naturelle, avait dû assumer un rôle exigeant physiquement, était également très reconnaissante.

Le soutien que nous offrons au moyen de notre fonds pour les cas de difficultés financières extrêmes va au-delà de l'achat de membres artificiels; nous finançons également les aides à la vie quotidienne. Ce fut le cas, par exemple, d'un adhérent amputé des deux jambes au-dessous du genou âgé de 62 ans. Il avait besoin d'un lit d'hôpital afin de pouvoir passer de

son lit à son fauteuil roulant électrique ou à sa chaise d'aisance à roues, puisque son lit était de la même hauteur que ses aides à la mobilité. Malheureusement, cet adhérent ne pouvait se permettre d'acheter un lit spécialisé, et ne pouvait pas non plus porter de membres artificiels pour des raisons médicales. Il devait donc se fier uniquement aux aides à la mobilité. Le Programme Équité pour les personnes amputées a financé **l'achat d'un lit d'hôpital pour un montant de 646 \$** afin d'aider cet adhérent à passer de son lit à son fauteuil roulant en toute sécurité, ce qui l'a aidé à atteindre une plus grande autonomie.

Le Service des plaques porte-clés

Le Service des plaques porte-clés a vu le jour en 1946 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il offre encore aujourd'hui un service de retour de clés perdues qui s'est avéré très précieux pour la population canadienne. Les membres de l'Association des Amputés de guerre qui avaient pris part à la Première et à la Seconde Guerre mondiale ont fondé ce service afin de créer des emplois pour les anciens combattants amputés et de générer des revenus pour l'association qui serviraient à financer ses différents programmes, tout en faisant connaître son travail auprès du public.

Aujourd'hui, les gens de partout au pays continuent de bénéficier de ce service. Nous avons retourné plus de 1,5 million de trousseaux de clés à leurs propriétaires, notamment des clés de voiture électroniques qui peuvent être très dispendieuses à remplacer. L'atelier protégé du Service des plaques porte-clés situé à Scarborough en Ontario continue de nos jours à procurer des emplois à des personnes amputées ou vivant avec d'autres handicaps.

C'est en 1991 que l'Association des Amputés de guerre a instauré Opération « héritage » afin que les jeunes amputé(e)s puissent rendre hommage aux anciens combattants et aux soldats tombés au combat, tout en honorant les vétérans amputés qui ont fondé notre association. Les Vainqueurs reprennent le flambeau du Souvenir dans leur région tout au long de l'année en participant à des activités et événements commémoratifs comme les cérémonies de dépôt de couronnes. (Photo : Charlie Jefferson, un vétéran amputé de la Seconde Guerre mondiale, en compagnie de la Vainqueuse Isla, en 2022.)



Une voix pour les vétérans

L'Association des Amputés de guerre demeure le chef de file quant à la défense des droits des anciens combattants et des mesures législatives qui les concernent. Elle est également le fer de lance du Conseil national des associations d'anciens combattants au Canada (CNAAC). Forte de plus de 100 ans d'expérience dans ce domaine, l'association continue de siéger à quatre des six groupes consultatifs d'Anciens Combattants Canada (ACC) et copréside deux de ceux-ci.

En 2022, nous avons poursuivi notre longue croisade contre les temps d'attente excessifs auxquels les vétérans sont confrontés lorsqu'ils font des demandes de prestations d'invalidité et de prestations pour soins de santé. Nous avons également maintenu nos efforts pour défendre plusieurs des causes qui nous tiennent à cœur depuis longtemps, dont l'approche « un vétéran, une norme » en ce qui concerne les pensions, la question des allocations pour la famille et les personnes proches aidantes, ainsi que celle de l'élimination de la clause du mariage après 60 ans.

Financement de recherches innovantes relatives à la santé des vétérans

En novembre, nous avons eu le plaisir d'annoncer notre collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV) pour financer des recherches plus que nécessaires au sujet des besoins médicaux des vétérans gravement handicapés. L'Association des Amputés de guerre a octroyé **un montant de 500 000 \$** à cette initiative.

En offrant cette subvention, nous visons à remédier au manque évident de financement pour la recherche relative aux enjeux auxquels les anciens combattants amputés et gravement handicapés font face, dans le but de nous assurer qu'ils puissent recevoir les meilleurs soins et consulter les professionnels les plus qualifiés possible.

Nous avons collaboré avec l'ICRSMV et son réseau de chercheurs et chercheuses de renommée internationale afin de faire de ces objectifs une réalité. Ces importants projets de recherche relatifs aux soins de santé couvriront des sujets tels que les avancées de pointe dans les technologies prothétiques et les possibilités d'amélioration de la mobilité pour les militaires amputés d'un membre inférieur grâce à des interventions chirurgicales innovantes comme l'osséointégration.



Le caporal-chef (retraité) Mike, un ancien combattant amputé, en compagnie de sa femme Leah, a déposé une couronne lors de la Cérémonie nationale du jour du Souvenir 2022.

Nous avons très hâte de connaître les résultats de ces importants projets de recherche dans un futur rapproché, et d'observer les effets positifs qui en découleront sur la vie des anciens combattants canadiens gravement handicapés.

Votre histoire

« J'aimerais remercier l'Association des Amputés de guerre et son Service des plaques porte-clés. L'hiver dernier, j'ai perdu une clé. À ma grande surprise, la semaine dernière, on me l'a retournée par messageries en toute sécurité. Je suis très reconnaissante envers votre organisation et j'ai fait passer le mot à mon entourage afin que tous et toutes puissent soutenir votre cause louable. »

– Jocelyne

Réponse à la crise des temps d'attente d'ACC

Il ne fait aucun doute qu'à l'heure actuelle, la principale préoccupation des anciens combattants est la crise liée à l'arriéré accumulé et aux délais de traitement inacceptables des demandes de prestations d'invalidité ou de soins de santé, qui peuvent prendre jusqu'à un an avant d'être traitées. Tout au long de la pandémie, qui a exacerbé les temps d'attente, nous avons lutté pour un changement systémique afin de résoudre ce problème. Nous avons fait parvenir de nombreuses demandes au ministre des Anciens Combattants et aux hauts fonctionnaires d'ACC, et avons également contacté les médias afin de mettre en lumière la crise avec laquelle les anciens combattants handicapés sont aux prises partout au pays.

Notre position quant à cette crise administrative demeure la même : le Ministère doit approuver automatiquement les demandes de prestations d'invalidité des vétérans en s'appuyant sur les preuves raisonnables fournies par les vétérans et leur famille, en sachant que des vérifications ponctuelles pourraient être effectuées pour remédier à tout abus éventuel. ACC se doit d'admettre que les documents médicaux normalement exigés par ACC pour approuver ces demandes sont présentement difficiles à obtenir.

Bien que le Comité permanent des anciens combattants ait publié un rapport en 2020 dans lequel il acceptait la majorité des recommandations de l'Association des Amputés de guerre et du CNAAC pour atténuer la crise, il est évident que des progrès significatifs n'ont pas été accomplis et que les mesures adoptées par ACC, soit d'engager davantage de personnel et d'offrir des ressources en ligne, ne suffissent pas.

Le major Blaise, qui a été amputé lors de son service en Afghanistan.



Nous ne sommes pas seuls à penser ainsi; notre opinion est reflétée non seulement dans le rapport de la vérificatrice générale publié en mai 2022, mais également dans le rapport du directeur parlementaire du budget paru en septembre 2020.

La vérificatrice générale, Karen Hogan, a déposé un rapport au Parlement le 31 mai 2022, concluant que les anciens combattants handicapés du Canada **continuent d'être confrontés à des délais d'attente intolérables et à un arriéré inacceptable** dans l'obtention de l'aide financière et des indemnités d'ACC auxquelles ils ont droit.

Mme Hogan a déclaré lors d'une conférence de presse qu'elle n'était pas impressionnée par les efforts déployés par le Ministère au cours des dernières années et a demandé qu'un plan réaliste soit établi en priorité afin que les vétérans handicapés ne soient plus obligés d'attendre des mois, voire des années, avant d'obtenir le soutien financier et les indemnités dont ils ont besoin.

Nous prions ACC de reconnaître pleinement les conclusions et les critiques énoncées dans le rapport de la vérificatrice générale et de mettre en œuvre en toute priorité les modifications législatives, réglementaires et relatives aux politiques proposées dans le rapport afin d'offrir une résolution rapide de la situation pour les anciens combattants et leur famille, qui sont souvent confrontés à une grande précarité financière.

Une avancée dans le soutien en matière de santé mentale des vétérans

Depuis le 1^{er} avril 2022, **les anciens combattants qui ont besoin de soutien en matière de santé mentale alors qu'ils attendent que leur demande de prestation d'invalidité soit évaluée peuvent accéder à ces soins sans attendre.** Bien que cette modification au *Règlement sur les soins de santé pour les anciens combattants* ne reflète pas entièrement notre position relative à l'approbation automatique, elle représente un important progrès qui démontre une meilleure reconnaissance de l'urgence avec

laquelle les demandes de prestation d'invalidité et de soins de santé mentale devraient être traitées et approuvées.

Nous continuerons de défendre cette position et jugeons que ce progrès pourra servir de tremplin pour élargir la portée de ce principe afin que les anciens combattants ayant des handicaps graves, quels qu'ils soient, n'aient plus besoin d'attendre pour recevoir des prestations relatives aux soins de santé.

Le saviez-vous?

En 2022, l'Association des Amputés de guerre a animé **21 rassemblements virtuels** pour les enfants amputés et leur famille afin de leur permettre de garder le contact alors que nos rassemblements en personne demeuraient en suspens. Certains de ces rassemblements offraient de l'information pour les nouvelles familles, alors que d'autres couvraient des sujets tels que l'entrée à l'école quand on est amputé, des trucs et astuces pour chaque type d'amputation, et bien plus.

Nous avons également animé **40 présentations virtuelles et huit présentations en personne** dans des écoles, garderies, résidences pour personnes âgées et centres communautaires pour sensibiliser le public au sujet de l'amputation et faire connaître les façons dont nos divers programmes viennent en aide aux personnes amputées.

L'approche « Un vétéran, une norme » pour les pensions de service militaire

L'Association des Amputés de guerre et le CNAAC poursuivent leurs efforts pour que des améliorations aux mesures législatives relatives aux anciens combattants soient apportées, et particulièrement aux dispositions de la Pension à vie initialement annoncée en décembre 2017 et adoptée officiellement le 1^{er} avril 2019. **Il est évident que les nouvelles indemnités**

prévues par la législation relative à la Pension à vie ont une applicabilité très limitée pour la majorité des anciens combattants gravement handicapés; certains s'en retrouvent même plus désavantagés qu'avant.

Comme nous l'avons mentionné dans nos nombreuses communications adressées à ACC et au Parlement, le gouvernement n'a pas répondu aux attentes des anciens combattants en ce qui a trait à cet engagement qui consiste à « rétablir la pension à vie », et ce, en vue d'offrir un niveau comparable de sécurité financière à l'ensemble des vétérans handicapés et à leur famille durant toute leur vie, quelles que soient les circonstances dans lesquelles leur blessure est survenue.

Nous croyons qu'il est absolument inacceptable qu'il existe toujours au Canada des lois sur les vétérans qui accordent une indemnisation beaucoup plus élevée à un ancien combattant blessé avant 2006 (qui est couvert par la *Loi sur les pensions*) qu'à un vétéran blessé après 2006 (année de mise en œuvre de la Nouvelle Charte des anciens combattants/*Loi sur le bien-être des vétérans*). **Dans le cas du conflit en Afghanistan, en raison de cette discrimination, on se retrouve avec des anciens combattants ayant pris part à la même guerre, mais qui reçoivent des prestations de pension complètement différentes.**



Nous prions ACC, en travaillant de concert avec les groupes consultatifs ministériels pertinents et d'autres intervenants représentant des anciens combattants, de créer un programme de pension et de bien-être complet qui traitera de la même façon tous les anciens combattants présentant des invalidités comparables, sans discriminer en fonction de l'année et du lieu où leur blessure est survenue. Nous recommandons depuis longtemps que le Ministère combine les aspects les plus avantageux des deux lois pour offrir le meilleur modèle d'indemnisation et de bien-être possible pour tous les anciens combattants du Canada.

Votre histoire

« Merci énormément de m'avoir rendu mes clés de voiture! Je ne pensais jamais les revoir, donc c'était une très belle surprise. Les clés de voiture coûtent très cher à remplacer de nos jours. »

– Linda

Soutien pour les familles et personnes proches aidantes des vétérans

Depuis la promulgation de la Nouvelle Charte des anciens combattants/*Loi sur le bien-être des vétérans* en 2006, l'Association des Amputés de guerre et le CNAAC croient fermement que le gouvernement n'a pas accordé l'attention nécessaire aux besoins criants des familles de vétérans, notamment celles dont un membre de la famille, souvent le conjoint ou la conjointe, doit tenir le rôle de personne proche aidante auprès d'un vétéran handicapé.

Actuellement, l'Allocation de reconnaissance pour aidant procure seulement aux personnes proches aidantes un soutien de 13 000 \$ exempt d'impôt par année. **Il est clair que ce financement est inadéquat puisque la rémunération offerte ne parvient pas à soutenir les personnes proches aidantes, qui n'ont souvent d'autre choix que de quitter leur emploi pour s'occuper du membre de leur famille gravement handicapé.**

En 2021, nous avons présenté une soumission au Comité permanent des anciens combattants contenant d'importantes recommandations, qui ont été adoptées par le comité afin de garantir une rémunération adéquate pour le travail des personnes proches aidantes. Nous croyons qu'ACC se doit d'adopter nos recommandations de longue date, dont celle qui consiste à incorporer à la Nouvelle Charte des anciens combattants/*Loi sur le bien-être des vétérans* les critères d'admissibilité de l'Allocation pour soins et le montant prévu dans la Prestation pour soins auxiliaires du ministère de la Défense nationale, recommandation qui est soutenue par le comité. Nous avons également recommandé la mise en oeuvre de différents niveaux de rémunération pour la nouvelle Allocation pour soins, de même qu'un ajustement du concept d'allocation pour les aidants naturels et aidantes naturelles afin de reconnaître leurs efforts et les pertes financières que ce rôle engendre.

Notre position demeure catégorique : le gouvernement devrait adopter une approche « un vétéran, une norme » en instaurant un programme complet destiné à tous les vétérans et leurs personnes proches aidantes, ce qui permettrait d'éliminer les dates limites arbitraires qui distinguent les anciens combattants selon qu'ils ont été blessés avant ou après 2006.

Le saviez-vous?

La plupart des parents d'un enfant amputé en savent bien peu sur le sujet de l'amputation lorsqu'ils apprennent que leur enfant naîtra avec une amputation, ou qu'il ou elle perd un membre en raison d'un accident ou d'une maladie. En 2022, nos employées et employés amputés ainsi que nos représentantes et représentants régionaux ont communiqué avec **88 nouvelles familles** par courriel, téléphone et appels vidéo afin de leur souhaiter la bienvenue au Programme LES VAINQUEURS et de leur offrir du soutien.

Notre opposition à la clause du « mariage après 60 ans »

Depuis maintenant plus de 25 ans, l'Association des Amputés de guerre et le CNAAC présentent des soumissions au gouvernement au sujet de la controversée clause du « mariage après 60 ans » qui affecte négativement les retraités des Forces armées canadiennes (FAC). À l'heure actuelle, les retraités des FAC cotisent au régime de pension de retraite des FAC pendant toute leur carrière. L'un des principaux avantages de ce régime est une prestation de survivant de 50 pour cent, qui ne s'applique toutefois pas si le retraité se marie après l'âge de 60 ans. Pour offrir une prestation de survivant au conjoint ou à la conjointe, les anciens combattants âgés de 60 ans et plus doivent réduire considérablement leur propre pension de retraite.

Les conséquences financières que subissent les anciens combattants de 60 ans et plus et leur conjointe ou conjoint sont souvent très bouleversantes. Au cours des 20 dernières années, différents gouvernements ont promis à la communauté des anciens combattants d'éliminer cette clause, et cette disposition a même été incluse dans le budget fédéral de 2019. Ces promesses n'ont malheureusement pas été tenues, et la clause demeure.

Nous croyons qu'il est plus que temps que le gouvernement applique les excellentes recommandations faites par le Comité permanent des anciens combattants, qui demandent que la clause soit éliminée et remplacée immédiatement par un Fonds pour les survivants d'anciens combattants. Nous poursuivrons ce combat de longue haleine au nom des anciens combattants; après de nombreuses années à se battre pour leurs droits, ils ne méritent rien de moins.

Informations financières

Deji

L'Association des Amputés de guerre est prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Elle est financée par les dons faits au Service des plaques porte-clés et ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Depuis plus de 100 ans, l'association répond aux besoins des personnes amputées et, aujourd'hui encore, elle continue de leur procurer de l'aide financière pour l'achat de membres artificiels ainsi que du soutien moral, en plus de veiller à la défense de leurs droits.

L'appui du public au Service des plaques porte-clés permet à l'Association des Amputés de guerre de continuer d'offrir ses divers programmes.

Afin de respecter notre engagement de transparence auprès de nos donateurs et donatrices, nous sommes heureux de mettre à votre disposition nos informations financières. Notre objectif est de vous fournir les données les plus utiles dans le but d'expliquer nos programmes et la manière dont nous utilisons votre argent.

L'Association des Amputés de guerre possède une structure unique dans le domaine des œuvres de bienfaisance. En 1946, le Service des plaques porte-clés a été fondé afin de fournir de l'emploi aux anciens combattants amputés à leur retour de la Seconde Guerre mondiale. À l'époque, ce service a été reconnu comme un atelier protégé. Au fil des ans, des centaines de personnes vivant avec un handicap ont travaillé au Service des plaques porte-clés. Ces employés reçoivent un salaire compétitif et contribuent à fournir un service qui bénéficie à la population canadienne tout en générant des fonds pour l'association.

Toutes les informations financières détaillées sont fournies annuellement dans le formulaire T3010, qui est accessible au public sur le site Web de l'ARC, à canada.ca/fr/services/impots/bienfaisance. Vous pouvez également consulter nos états financiers complets et vérifiés au amputesdeguerre.ca.

Les états financiers de l'Association des Amputés de guerre pour l'année 2021 ont été préparés et vérifiés par Kelly Huibers McNeely Comptables professionnels agréés. Ce cabinet s'occupe aussi de fournir annuellement au gouvernement notre formulaire T3010 dûment rempli.

Nous évaluons constamment notre manière de présenter nos informations financières afin de nous assurer que nos donateurs et donatrices ont accès aux données qui leur sont nécessaires pour prendre une décision éclairée.



Nous sommes fiers de l'histoire de notre organisme ainsi que des programmes et services que nous offrons aux personnes amputées. L'appui du public au Service des plaques porte-clés qui, à ce jour, a retourné à leurs propriétaires plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, permet à l'association de continuer à offrir ses divers programmes aux personnes amputées de tous âges, y compris les anciens combattants amputés et les vétérans gravement handicapés.

Relevé des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

REVENUS

Dons (net)	23 686 176 \$
Dons testamentaires	8 728 556
Intérêts et autres	624 914
	<u>33 039 646 \$</u>

DÉPENSES

Programme pour adultes amputés	2 554 991 \$
Programme LES VAINQUEURS	6 429 611
Programme PRUDENCE AU VOLANT ^{MC}	112 031
Programme JOUEZ PRUDEMMENT ^{MC}	2 211 824
Prothétique, recherche et éducation	464 072
Bureau des services	2 752 909
Questions relatives aux anciens combattants – spécial	653 652
Programme de pension versée aux veuves	329 383
Autres programmes de bienfaisance	504 423
Administration	191 757
	<u>16 204 653 \$</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	<u>16 834 993 \$</u>

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF

Encaisse et dépôts à terme (voir note 1)	69 028 761 \$
Propriétés et matériel	6 772 970
Actifs détenus pour fonds de retraite	8 942 869
Autres biens	1 046 592
	<u>85 791 192 \$</u>

PASSIF

Comptes créditeurs et dettes courues	3 820 353 \$
Passif au titre du régime de retraite	2 904 641
	<u>6 724 994 \$</u>

AVOIR

Participation dans les propriétés et le matériel	6 772 970 \$
Fonds affectés (voir note 2)	59 560 000
Actifs nets non affectés (insuffisance de l'actif net)	12 559 818
Actifs nets grevés d'affectations externes à des fins de dotations	173 410
	<u>79 066 198 \$</u>
	<u>85 791 192 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

1. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

L'association reçoit une importante partie de son financement peu de temps avant la clôture de l'exercice. Ces fonds servent à financer le fonctionnement des activités de bienfaisance de l'association durant l'exercice qui suit.

2. FONDS AFFECTÉS

Programme LES VAINQUEURS	54 500 000 \$
Fonds de recherche en prothétique	5 000 000
Octrois de subsistance versés aux survivants	60 000
	<u>59 560 000 \$</u>

Le conseil national d'administration a approuvé une affectation pour :

- Des engagements à long terme pris au nom des enfants inscrits au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS).
- La mise en place d'un fonds spécial pour la prothétique et la recherche dans le but de répondre aux besoins particuliers des personnes amputées pour lesquelles un membre artificiel standard ne permet pas d'assurer une qualité de vie adéquate et afin de mener des recherches sur les avancées en matière de membres artificiels.
- Un octroi de subsistance versé aux survivants. Cet octroi est de 2 000 \$ par membre lors du décès d'un membre actif, et de 1 000 \$, lors du décès du conjoint ou de la conjointe. Le paiement de ces octrois est à la discrétion de l'association, selon les besoins.

Les états financiers des années précédentes ont été ajustés en fonction des changements qui ont été apportés aux principes comptables généralement reconnus adoptés par Comptables professionnels agréés du Canada.

Merci!

L'appui de nos donateurs et donatrices aide les personnes amputées aujourd'hui et dans l'avenir.

Les organismes de bienfaisance étant nombreux, nous ne considérons pas vos dons comme acquis et nous veillons à diriger les fonds là où les besoins sont les plus grands. Grâce au soutien de nos donateurs et donatrices, y compris les entreprises et les fondations ainsi que ceux et celles qui font un don testamentaire, nous pouvons continuer à offrir aux personnes amputées des membres artificiels essentiels, des liens avec leurs pairs, un soutien pour la défense de leurs droits et intérêts, des ressources informatives et bien plus encore.

Nous vous remercions infiniment de votre générosité qui contribue au mieux-être des personnes amputées et de leur famille. Nous sommes déterminés à poursuivre nos programmes et services de façon innovante afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins de toutes les personnes amputées, aujourd'hui et dans l'avenir.

Votre histoire

« Aujourd'hui, j'ai reçu le plus beau cadeau de Noël par la poste – mes clés! Je les avais perdues alors que je promenais mon chien un soir. Je suis revenue sur mes pas, mais en vain, et j'avais perdu espoir de les retrouver. Toutes mes clés les plus importantes étaient attachées à ce trousseau. Je suis éternellement reconnaissante envers l'Association des Amputés de guerre et le Service des plaques porte-clés. »

– Ellen



Direction

2022

Comité de direction

Brian N. Forbes, B. Comm., LL. B. Président, comité de direction

David Saunders, CPA, CA Chef de l'exploitation

Sous-comité de direction

Danita Chisholm Directrice générale, communications
et Programme LES VAINQUEURS

Lorraine Cornelius Directrice générale, sensibilisation du public

Darlene Quesnel Directrice générale, activités internes

Bureau du Québec

Louis Bourassa Directeur des programmes et du développement
philanthropique (Québec)

Yardley Sandaire Directrice, opérations internes (Québec)

Votre histoire

« Hier, grâce au Service des plaques porte-clés, j'ai reçu par la poste mes clés perdues. Ma femme Jenny, qui soutient depuis longtemps l'Association des Amputés de guerre, avait attaché une plaque porte-clés à mes clés de voiture et elle était sûre qu'elles me seraient retournées – elle a eu raison! Merci d'offrir cet excellent service à la collectivité. »

– George et Jenny

Restez branchés

Siège social

2827, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1V 0C4
Tél. : 1 800 465-2677 • 613 731-3821
Télééc. : 1 855 860-5595 • 613 731-3234
comm@amputesdeguerre.ca

Service des plaques porte-clés

1, promenade Maybrook
Scarborough (Ontario) M1V 5K9
Tél. : 1 800 250-3030 • 416 412-0600
Télééc. : 1 800 219-8988 • 416 297-2650
serviceclientele@amputesdeguerre.ca

Les Amputés de guerre – Québec

Service des plaques porte-clés
606, rue Cathcart, bureau 530
Montréal (Québec) H3B 1K9
Tél. : 1 800 265-0494 • 514 398-0759
Télééc. : 1 877 600-6212 • 514 398-0699
serviceclientele@amputesdeguerre.ca

Pour plus d'information, visitez notre
site Web à amputesdeguerre.ca.



N° d'enregistrement d'organisme de bienfaisance :
13196 9628 RR0001

Représentantes et représentants régionaux

Afin de poursuivre la tradition « les amputés s'entraident » commencée par les anciens combattants amputés, nos représentants et représentantes régionaux joueront un rôle important dans notre structure de gouvernance. Ils et elles sont des doyens et doyennes du Programme LES VAINQUEURS s'impliquant auprès de l'association depuis de nombreuses années. Leur participation permettra de continuer le travail des vétérans amputés qui ont fondé l'association et établi les programmes de bienfaisance essentiels qui évoluent constamment depuis.

Tara Klippert (Yukon et le Nord)	Annae Jones (Alberta)	Christine McMaster (Ontario)
Tim Inglis (Colombie-Britannique)	Chris Koch (Alberta)	Denise Swedlo (Ontario)
Keith Parker (Colombie-Britannique)	Angie Ducharme-Johnson (Saskatchewan)	Caroline Viau (Québec)
Selena Smakal (Colombie-Britannique)	Leanne Holtvogt (Saskatchewan)	Stephen Hann (Île-du-Prince-Édouard)
Jennah Stavroff (Colombie-Britannique)	Merrill Loepky (Manitoba)	Justin Belliveau (Nouveau-Brunswick)
Lisa DeJong (Alberta)	Kevin Delaney (Ontario)	Tim Verney (Nouvelle-Écosse)
Liz Gareau (Alberta)	Chinyere Eni-McLean (Ontario)	Shelley Churchill (Terre-Neuve-et-Labrador)



Leanne Holtvogt, une des représentantes régionales de la Saskatchewan, lors d'un séminaire LES VAINQUEURS en 2019.

Reconnaissance des donateurs et donatrices

Les divers programmes et services offerts par l'Association des Amputés de guerre existent grâce au soutien de nos donateurs et donatrices. Nous ne recevons aucune subvention gouvernementale. Nous tenons à remercier quelques-uns de nos donateurs et donatrices parmi les fondations, les entreprises et les groupes communautaires qui ont soutenu l'association en 2022, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des personnes amputées partout au pays.

Fondations

Abdul M. Mousa & Barbara Aweryn, administré par la Muslim Awkaf Foundation of B.C.

Akira and Misae Masuda Fund, administré par la Calgary Foundation

Alex & Wendy Campbell Flow Through Fund, administré par la Calgary Foundation

Allen Family Foundation

Anthony & Rosemary Nichols Foundation

Baher Family Fund, administré par la Calgary Foundation

Barbara Caldwell Fund, administré par la Fondation communautaire d'Ottawa
Bates Family Foundation

Benevolent Badgers Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

Choi Family Foundation Fund, administré par la Vancouver Foundation

Colchester Fund, administré par la Elgin-St. Thomas Community Foundation

David & Ann Kennett

David and Valerie Mifflin Foundation, administré par la Vancouver Foundation

Deanna & Edwin Cohen Family Foundation, administré par la Jewish Foundation of Manitoba

Donald & Sheila Bayne

Donna MacLean War Amp Fund, administré par la Community Foundation of Southeastern Alberta

Doris & Les French Foundation

Doris Tanner Pimm Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

Dr. J. David and Doris Roger Family Fund, administré par la Fondation communautaire d'Ottawa

Elizabeth Downing

Engelite Foundation, administré par la Jewish Foundation of Greater Toronto

Ernest & Honor Hachborn Foundation

Ernest I. Silverberg, Morris Silverberg, David Silverberg, Maier Silverberg and Antzi Silverberg Fund, administré par la Jewish Foundation of Manitoba

Succession de Donald Westman Middleton, administré par la United Church of Canada Foundation

Evert Bakker

Faulkner Family Fund, administré par la Edmonton Community Foundation

G. Murray and Edna Forbes Foundation Fund, administré par la South Saskatchewan Community Foundation

Gibson Gordon Family Foundation, administré par la Vancouver Foundation

Goettler Family Foundation

Hancock Family Fund, administré par la Nicola Wealth Private Giving Foundation

Harvey and Louise Glatt Fund, administré par la Fondation communautaire d'Ottawa	Judy Palmer Juno Fund, administré par la Vancity Community Foundation	Pass-Through Grants Fund, administré par la Victoria Foundation	Richard and Justine Giuliani, administré par la Hamilton Community Foundation	Sandala Emery Family Fund, administré par la Toronto Foundation
Higgins Family Fund, administré par la Fondation communautaire d'Ottawa	LIR Endowment Fund, administré par la Calgary Foundation	Patterson Family Fund	Rick Hammond & Daphne Hammond	Sjur, Martine and Reidun Seim Fund, administré par la Vancity Community Foundation
J.C.C. Wansbrough	Lynn Bevan Fund, administré par la Toronto Foundation	Paul E. K. and Suzanne Cornforth Fund, administré par la Fondation communautaire d'Ottawa	Robert and Elizabeth Weaver Fund, administré par la United Church of Canada Foundation	Tillema War Amps Fund, administré par la Calgary Foundation
Jacob and Sandra Silberberg Family Fund, administré par la Vancouver Foundation	Lyons Fund, administré par la Jewish Foundation of Greater Toronto	Peace Family Fund, administré par la Nicola Wealth Private Giving Foundation	Ross McBain Charitable Gift Fund	Tony & Gloria Petrina Private Giving Fund, administré par la Nicola Wealth Private Giving Foundation
Jean & Gerry Staring Fund, administré par la Edmonton Community Foundation	Mac and Chris Henderson Family Fund, administré par la Community Foundation of Northwestern Alberta	R&K Fund, administré par la Niagara Community Foundation	Rudi & Sylvia Hoenson Foundation, administré par la Victoria Foundation	Tosh Foundation
Joan Norman	Marisue Miller	Ralph & Gay Young Family Capital Fund, administré par la Edmonton Community Foundation	Ruthie Ladovsky Endowment Fund, administré par la Jewish Foundation of Greater Toronto	Van Brunt Family Charitable Gift Foundation
Joe & Nancy Thompson Family Fund, administré par la Edmonton Community Foundation	Mr. Jim Bertram & Bonnie Foster Charitable Fund	Ravindra Raina and Jadwiga Raina		Wayne P. MacDonald Human Fund
John Gillies & Anne-Marie Prendiville	Niro Family Foundation			

Entreprises

1222296 Ontario Ltd.	7252722 Canada Inc.	ACG Roof Consulting Corp.	Amur Financial Group Inc.	Black Cat Espresso Bar Inc.
13905471 Canada Inc.	939440 AB Ltd.	Aimco Solrec Ltd.	Auguste Content Inc.	CBOE Global Markets
2432268 Ontario Inc.	Aaronson's Pharmacy	Alggin Metal Industries Ltd.	Baldachin Inn	CCC 35
5054287 Ontario Inc.			BKS Carpentry Ltd.	Cosmic Layers 3D

Crusolve Services Inc.	Gold & Intuition Perinatal Services	Intellimarketing Corp.	Oceanicflo Construction & Development Corp.	Strong Enterprise Consulting Corp.
Custom Door & Lock Service	Govan Brown & Associates Ltd.	Ivanhoé Cambridge Inc.	PowerCon Inc.	The Dabbert Group
Dr. Mark Sutherland Dentistry Inc.	Graybar Canada	John's Janitorial Service	Proline Contracting Services Ltd.	The Maker Bean Cafe
Dr. Monica Raina Dental Professional Corp.	Halstead Lyons Realty Group	Julie Mallet Counseling	Ralph Beaudoin Contractor Ltd.	Think Green Enviro Consulting Inc.
Drs. Tara Pigott & Derek Higgins Inc.	Harris Home Renovations	Juniper Yard and Garden Care	Renee Tseng Medicine Professional Corp.	Unity Kitchener
Fluid Cooling Inc.	HERO Technologies Inc.	Kam PL Inspections Inc.	Résidence du Presbytère	Urban Painting & Decorating Ltd.
Frank Shiffman Medical Corp.	Hudson Integrative Healthcare	Les douceurs Gaspésiennes	ROATI Technologies Inc.	We Insure Financials Inc.
Freightmate Inc.	Hunter Engineering Company	Lynden Hills Dentistry	Rosa Costanzo Design	Wild Photo Inc.
Garmaise Investment Technologies Inc.	HWMR Ltd.	Model Railings & Ironworks Inc.	Ruddock Paving Co. Ltd.	Wintal Consultants Ltd.
GMB Consulting & Management Inc.	IMCO International Steel Trading Inc.	Monique L. Fortin CPA Inc.	Star Solutions Clients and Consulting Inc.	Youngcats Studio Inc.
		Nadeau Ferme Avicole Ltée.		
		North Line Gas Service		

Groupes communautaires

1st Canadian Army Veterans Motorcycle Club – randonnée en l'honneur du soldat Marc Diab	Collecte de fonds par l'entremise d'un BBQ organisé par la famille Faria	Corvette Club London, Ontario	Parksville Lawn Bowling Club	Robin Evans Bradford Invitational Charity Golf Tournament
Bullafest	Collecte de fonds par l'entremise d'une vente de biscuits organisée par la famille Guardado	Defenders Chapter 11	Pro Active Health Group	The Lawrie Group of Home Hardware Stores
		Drayton Entertainment	Purple Elks of Edmonton	
		Holistic Salt Therapy & Cave		